

**ALÉTRIS FARINEUX
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**ALETRIS FARINOSA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Aletris farinosa ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Rhizome séché de *Aletris farinosa* L.

IDENTIFICATION

- A. Rhizome brunâtre, cylindrique, de 5 cm à 7 cm de long sur quelques millimètres de diamètre, portant de nombreuses petites racines adventives ; surface présentant des bourrelets annulaires, saillants. Eventuellement fibres et écailles représentant les vestiges des feuilles, à la partie supérieure. Cassure blanchâtre.
- B. Réduisez le rhizome en poudre (355). La poudre est brun clair. Examinez au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. La poudre présente les éléments caractéristiques suivants : fragments de parenchyme constitué de cellules plus ou moins ovoïdes dont certaines contiennent des raphides d'oxalate de calcium ; rares fragments de vaisseaux de bois ponctués ou réticulés ; raphides d'oxalate de calcium libres ou en faisceaux ; longues fibres à parois épaissies et lumière étroite. Examinez au microscope en utilisant une solution de *glycérol R* à 50 pour cent V/V. La poudre présente de très nombreux grains d'amidon d'un diamètre d'environ 30 µm, le plus souvent isolés, parfois groupés par 2 ou 3, mais la plupart groupés en amas gardant la forme de la cellule qui les contenait.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. A 3 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30 mL d'*éthanol à 65 pour cent V/V R*. Chauffez à reflux au bain-marie à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de *diosgénine R* et 10 mg d'*hédéragénine R* dans 10 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : méthanol R, toluène R, chlorure de méthylène R (10:45:45 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez la solution alcoolique d'acide sulfurique R et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
----- Diosgénine : une bande bleu-violet ----- Hédéragénine : une bande orangée	----- Une bande violette Une bande rose-orangé Une bande bleue ----- Une bande bleu-violet Une bande rose
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au maximum 11,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

Cendres totales (2.4.16) : au maximum 6,0 pour cent, déterminé sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère d'alétris farineux préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du rhizome séché de *Aletris farinosa* L.

PRODUCTION

Méthode 1.1.10 (2371). Droque coupée en fragments de 1 cm à 3 cm. Durée de macération : 3 à 5 semaines.

CARACTÈRES

Aspect : couleur jaune-brun.

Odeur terreuse.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de *diosgénine R* et 10 mg d'*hédéragénine R* dans 10 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : méthanol R, toluène R, chlorure de méthylène R (10:45:45 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez la *solution alcoolique d'acide sulfurique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	-----
Diosgénine : une bande bleu-violet	Une bande violette Une bande rose-orangé
-----	-----
Hédéragénine : une bande orangée	Une bande bleue
-----	-----
Solution témoin	Une bande bleu-violet Une bande rose
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,7 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.